



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



CENTRE DE DOCTRINE
D'EMPLOI DES FORCES

Division Emploi – Organisation des Forces

DOCTRINE DU PROCESSUS « RECEPTION, STATIONNEMENT, MOUVEMENT, INTEGRATION »



Approuvé le :

sous le n°:

/DEF/CDEF/DEO/BLOG

Edition 2006

TITRE I - PRÉAMBULE 4



I.1 - CHAMP DE COUVERTURE 4

I.2 - DÉFINITION DU PROCESSUS RSMI 4

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

I.3 - TABLEAU DE CORRESPONDANCES ENTRE LES DOCTRINES RSMI FRANÇAISE ET BREF DE L'OTAN 5

- I.3.1 - Mappings du concept RSMI de l'OTAN (référence AJP 3.13) 6
- I.3.2 - Mappings du concept RSMI français 7

TITRE II - CHAMP GÉNÉRAL DU PROCESSUS RSMI 8

II.1 - HYPOTHÈSE DE MISE EN ŒUVRE 8

- II.1.1 - Le processus RSMI mis en œuvre directement sur le théâtre d'opérations 8
- II.1.2 - Le processus RSMI mis en œuvre dans une zone de soutien et d'attente (ZRA) en arrière de la zone de contact 9



CENTRE DE DOCTRINE
D'EMPLOI DES FORCES

Division Emploi - Organisation des Forces

DOCTRINE DU PROCESSUS « RECEPTION, STATIONNEMENT, MOUVEMENT, INTEGRATION »

II.2 - FONCTIONS ESSENTIELLES 9

- II.2.1 - Les systèmes d'information 9
- II.2.2 - La structure de soutien 9
- II.2.3 - La protection de la force 10

TITRE III - DEROULEMENT DU PROCESSUS RSMI 11

III.1 - RECEPTION 11

- III.1.1 - Définition 11
- III.1.2 - Organisation 13
- III.1.3 - La place du GSAT dans le processus RSMI 15



Approuvé le : 20 JUIL. 2006
sous le n°: 520 /DEF/CDEF/DEO/BLOG

Edition 2006

- Organisation 16
- Les points clés 16
- La conduite de la phase de stationnement 16



TITRE I	PREAMBULE	4
I.1	CADRE DE L'ETUDE	4
I.2	DEFINITION DU PROCESSUS RSMI	4
I.3	TABLEAU DE CORRESPONDANCES ENTRE LES DOCTRINES RSMI FRANÇAISE ET RSOI DE L'OTAN	5
I.3.1	Illustration du concept RSOI de l'OTAN (référence AJP 3.13)	6
I.3.2	Illustration du concept RSMI français	7
TITRE II	CADRE GENERAL DU PROCESSUS RSMI	8
II.1	HYPOTHESE DE MISE EN ŒUVRE	8
II.1.1	Le processus RSMI mis en œuvre directement sur le théâtre d'opérations	8
II.1.2	Le processus RSMI mis en œuvre au sein d'une « base avancée »	8
II.1.3	Le processus RSMI mis en œuvre en amont, au sein d'une zone de regroupement et d'attente (ZRA) en métropole	8
II.2	PRINCIPES	9
II.2.1	La responsabilité collective des nations	9
II.2.2	L'unité du commandement	9
II.2.3	La synchronisation des flux	9
II.2.4	La régulation des flux	9
II.3	FONCTIONS ESSENTIELLES	9
II.3.1	Les systèmes d'informations	9
II.3.2	La structure de soutien	9
II.3.3	La protection de la force	10
TITRE III	DEROULEMENT DU PROCESSUS RSMI	11
III.1	RECEPTION	11
III.1.1	Définition	11
III.1.2	Organisation	13
III.1.3	La place du GSIAT dans le processus RSMI	15
III.2	STATIONNEMENT	16
III.2.1	Définition	16
III.2.2	Organisation	16
III.2.3	Les points clés	16
III.2.4	La conduite de la phase de stationnement	16

III.3	MOUVEMENTS	17
III.3.1	Définition	17
III.3.2	Organisation et responsabilités	17
III.3.3	Les points clés	18
III.3.4	La conduite des mouvements	19
III.4	INTEGRATION	19
III.4.1	Définition	19
III.4.2	Organisation	19
III.4.3	Les pré requis et la préparation	20
III.4.4	La conduite de l'intégration	20
ANNEXE A LE PROCESSUS RSMI D'UNE UNITE LOGISTIQUE : EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT DES UNITES DE MAINTENANCE		22
A.1	CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MAINTENANCE	22
A.2	ROLE DE LA BLIAT POUR LES FORMATIONS EN TRANSIT	22
A.3	ROLE DE LA BLIAT DANS LE SOUTIEN DES FORMATIONS	23
A.4	SOUTIEN DES FORMATIONS A PARTIR DE LA ZDI	24
ANNEXE B ABBREVIATIONS ET DEFINITIONS		25
B.1	ABBREVIATIONS	25
B.2	DEFINITIONS	27

TITRE I PREAMBULE

I.1 CADRE DE L'ETUDE

Le contrat « déployabilité » des armées défini dans la PIA 00-300 du 28 juin 2005, souligne que la capacité de déploiement d'une structure interarmées, permettant l'exécution de la fonction RSMI (réception, stationnement, mouvement et intégration) doit être maîtrisée.

La mise en œuvre du processus RSMI permet le déploiement d'une FOT projetée avec sa logistique associée.

Le présent document établit le cadre doctrinal nécessaire à l'application du RSMI, processus comparable au RSOI de l'OTAN (reception, staging, onward movement and integration). Dans l'attente de l'élaboration des documents OTAN ci-dessous, il sert de référence pour la certification des états-majors français :

- AJP 3.13, draft du 23/09/04 : doctrine RSOI de l'OTAN.
- AJP-4 (B) draft du 17/02/06 : Allied joint doctrine for logistics.

Bien qu'indissociables du processus RSMI, la planification amont, la montée en puissance ainsi que la projection stratégique, sujets déjà traités dans le mémento de montée en puissance et de pré-acheminement de l'armée de terre (MMEPPAT) ne seront pas abordés dans ce document.

Ce processus s'inscrit dans la continuité du système interarmées des transits opérationnels (SINTROPS).

I.2 DEFINITION DU PROCESSUS RSMI

Le processus RSMI consiste à organiser l'accueil du personnel, des matériels et des ressources, sur le théâtre, pour structurer une force répondant aux besoins opérationnels jusqu'à son intégration sous un commandement unique.

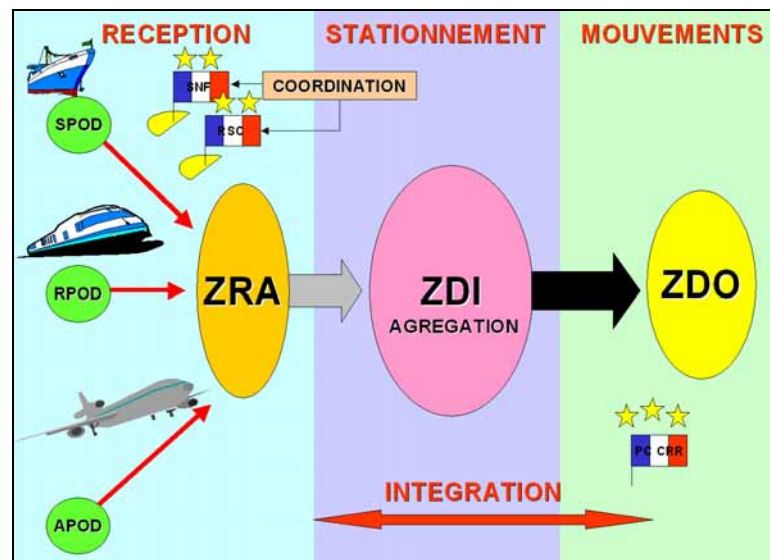


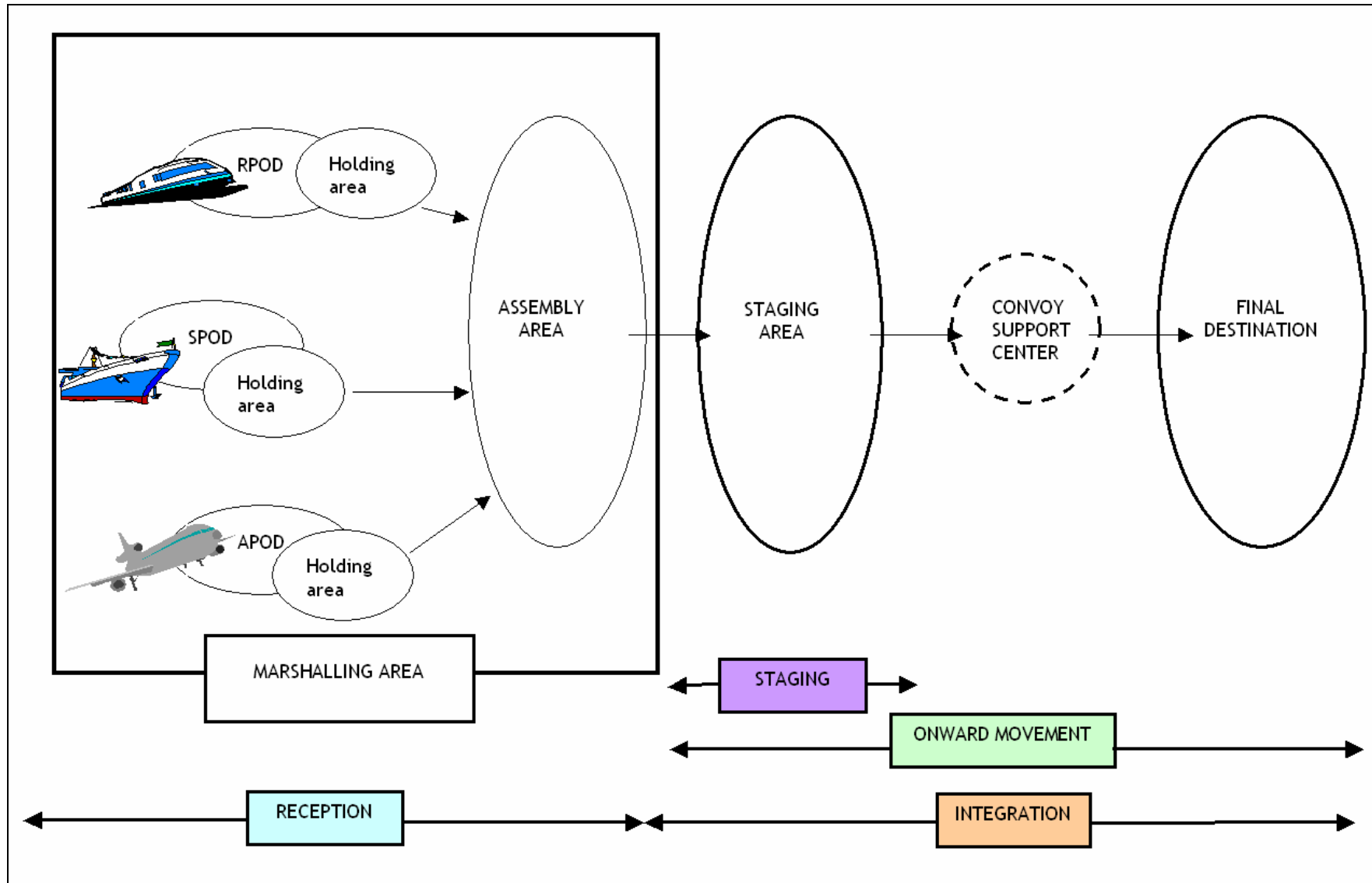
Figure 1. cas du CRR-FR

I.3 TABLEAU DE CORRESPONDANCES ENTRE LES DOCTRINES RSMI FRANÇAISE ET RSOI DE L'OTAN

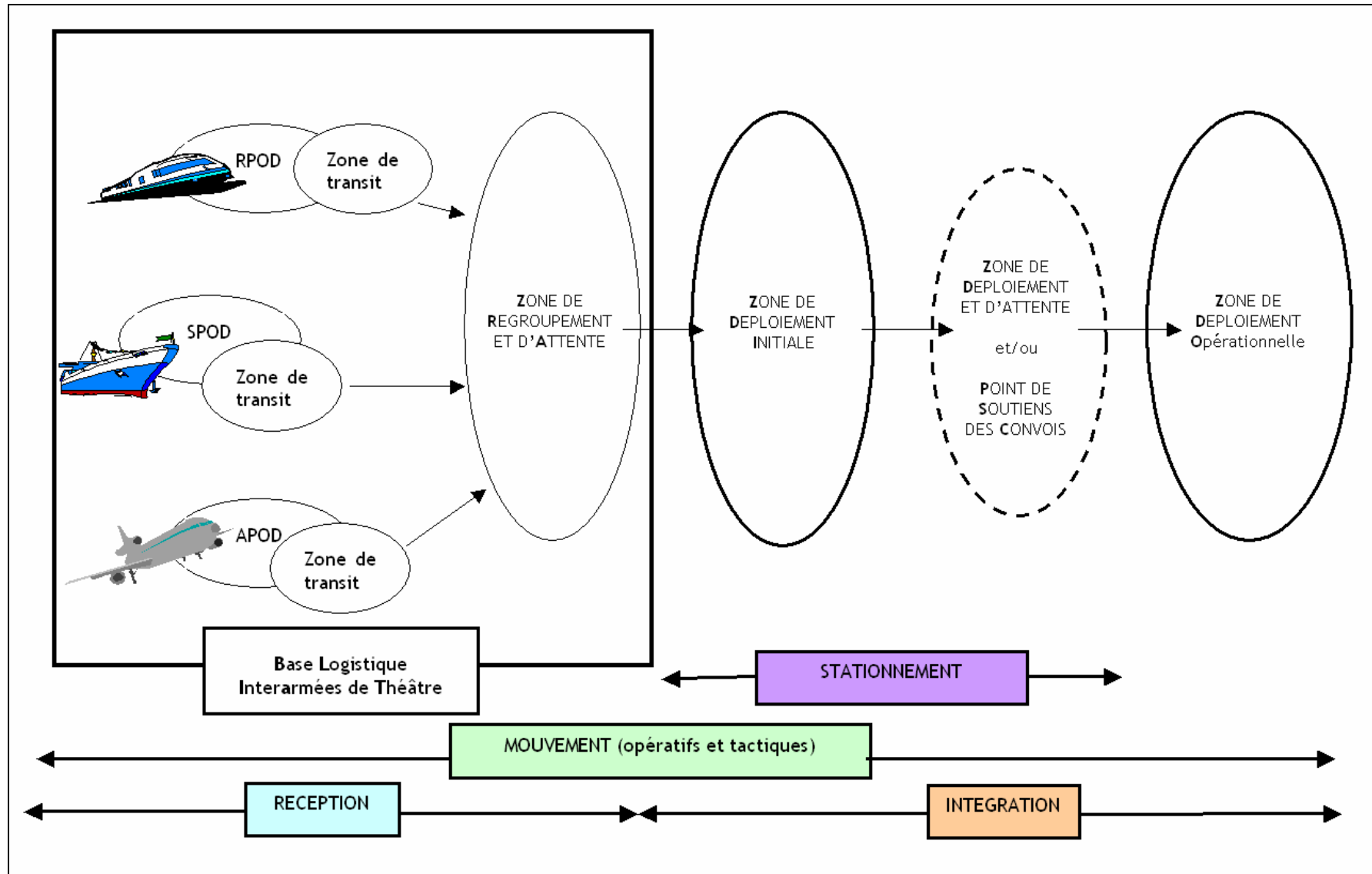
Cas d'une opération multinationale où la France est pays pilote (Role Specialist Nation) pour le RSMI

Appellations OTAN (AJP 3.13)		Appellations françaises			Responsabilités	
Phases OTAN	Zones OTAN		Zone françaises		Phases françaises	France RSN
RECEPTION	SPOD/APOD/RPOD	MARSHALLING AREA (les formations perçoivent leurs équipements organiques)	SPOD/APOD/RPOD	BLIAT (mettre le personnel et les matériels en condition pour les mouvements)	RECEPTION (Accueil et Perception)	Soutien National France (SNF)
	Holding Area (HA) with Theater Reception and departure Center (prise en compte des personnels)		Zone de transit			
	Assembly areas (regroupement et attente limitée)		ZONE DE REGOUPLEMENT ET D'ATTENTE (ZRA)			
STAGING	STAGING AREA (perceptions de compléments de dotation, mise en condition et formation des convois)		ZONE DE DEPLOIEMENT INITIALE (ZDI) Zone située à environ 30 kms de la BLIAT		STATIONNEMENT MISE EN CONDITION OPS (Perceptions complémentaires, entraînement)	OPCON : Commandement national ou COMANFOR en fonction de l'intégration TACON : COMANFOR
ONWARD MOVEMENT (Staging area to final destination)	Lines of communications with convoy support center (CSC)		Point de soutien des convois (gîte d'étape)		MOUVEMENT de ZDI vers ZDA et/ou ZDO	OPCON : Commandement national ou COMANFOR en fonction de l'intégration TACON : COMANFOR
	Final destination: where integration is complete; Forward Assembly Area or Tactical Assembly Area (Concentration Area at corps level)		Zone de déploiement opérationnel (ZDO) et/ou Zone de déploiement et d'attente (ZDA).			

I.3.1 [Illustration du concept RSOI de l'OTAN \(référence AJP 3.13\)](#)



I.3.2 Illustration du concept RSMI français



TITRE II CADRE GENERAL DU PROCESSUS RSMI

II.1 HYPOTHESE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du processus est fonction de deux critères préalables :

- ⇒ la présence d'infrastructures en nombre suffisant et adaptées aux différents modes d'acheminements stratégiques retenus pour la projection ;
- ⇒ le niveau de sûreté permettant de déployer les moyens nécessaires au bon déroulement du processus.

Trois hypothèses sont alors envisageables.

II.1.1 Le processus RSMI mis en œuvre directement sur le théâtre d'opérations

Cette solution sera retenue dans le cas où la force dispose d'installations portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières adaptées ainsi que des aires de stockage et de stationnement adéquats.

La nation hôte doit au préalable en avoir autorisé l'accès et l'utilisation. Dans cette hypothèse, le processus pourrait également s'effectuer à partir d'une base où seraient stationnées des forces pré-positionnées (exemple opération LICORNE).

Le déploiement sur le théâtre d'opérations nécessite également que le niveau de sûreté et la capacité à assurer la protection de la force soient suffisantes.

II.1.2 Le processus RSMI mis en œuvre au sein d'une « base avancée »

Le déploiement de la force s'effectuera alors sur le territoire d'une nation hôte, proche du théâtre d'opérations et répondant aux critères cités précédemment.

Cette solution sera privilégiée dans le cas où les infrastructures et le niveau de protection ne sont pas suffisants (exemple KFOR).

II.1.3 Le processus RSMI mis en œuvre en amont, au sein d'une zone de regroupement et d'attente (ZRA) en métropole

Cette solution sera retenue si les deux cas définis précédemment ne peuvent s'appliquer où dans le cas d'une entrée en premier d'un échelon tactique sur le théâtre d'opérations.

Le processus RSMI se déroulera alors directement sur une ZRA métropolitaine à l'issue des procédures de pré-acheminements telles qu'elles sont identifiées dans le MMEPPAT.

Pour une force d'entrée en premier, le processus RSMI pourrait être mis en œuvre également à partir d'un groupe aéronaval disposant des capacités nécessaires au soutien de la force (bâtiments de projection et de commandement et bâtiments ravitailleurs).

II.2 PRINCIPES

Quatre grands principes majeurs régissent le processus RSMI.

II.2.1 La responsabilité collective des nations

Les nations ont une responsabilité collective dans le bon déroulement du processus RSMI. Celle-ci est également partagée entre le commandement multinational chargé de l'organisation générale et de la coordination du soutien logistique et le commandement national, sur lequel repose la responsabilité en dernier ressort du soutien de son contingent.

II.2.2 L'unité du commandement

Le commandant de la force (COMANFOR) exerce, par délégation du commandant de l'opération (COPER) le contrôle opérationnel (OPCON) sur toutes les composantes de la force.

Chargé de la planification, de la conduite et du soutien de l'ensemble des actions menées sur le théâtre, le COMANFOR peut déléguer le contrôle opérationnel suivant certaines modalités.

II.2.3 La synchronisation des flux

Principe d'une importance capitale, la synchronisation des flux permet d'éviter l'engorgement des points d'entrées (POD) et par conséquent influe directement sur le bon déroulement du processus. Le commandement devra donc prendre en compte ce facteur dès la phase de planification.

II.2.4 La régulation des flux

Autre facteur primordial, la régulation des flux permet d'éviter l'engorgement et la saturation des axes entre les points d'entrées sur le théâtre et la zone de déploiement opérationnel (ZDO).

II.3 FONCTIONS ESSENTIELLES

Le bon déroulement du processus nécessite un effort sur les systèmes d'informations, la structure de soutien et la protection de la force.

II.3.1 Les systèmes d'informations

La force doit disposer des systèmes d'informations et des moyens de transmissions nécessaires afin d'assurer le dialogue de commandement (SIC) ainsi que la conduite et le suivi des flux logistiques en personnel et matériels (SIL).

II.3.2 La structure de soutien

Bien que le processus RSMI ne soit pas un concept purement logistique, il est essentiel que l'organisation du soutien dédiée au RSMI soit clairement identifiée dès la phase de planification.

Les différentes modalités et responsabilités seront donc définies dans le cadre de règles nationales et par des accords de soutien mutuel ou d'arrangements techniques multilatéraux préalables à l'engagement (soutien par la nation hôte, mutualisation, sous-traitance...).

II.3.3 La protection de la force

Les concentrations importantes en matériels et personnel induites par le processus RSMI notamment lors des phases de réception et de stationnement peuvent représenter des cibles privilégiées.

Des unités dédiées à la protection de la force doivent donc être déployées car en aucun cas, les unités chargées de la mise en œuvre du processus ne pourront assurer seules cette mission.

De plus, en fonction du niveau de structuration atteint par la force, celle-ci ne sera peut-être pas encore en mesure d'assurer la riposte face à une agression.

TITRE III DEROULEMENT DU PROCESSUS RSMI

III.1 RECEPTION

III.1.1 Définition

La réception des unités comprend toutes les actions liées au débarquement, à l'enregistrement du personnel et des matériels sur les différents PODs, ainsi que les opérations de regroupement des unités en zone de rassemblement et d'attente (ZRA) de théâtre et leur mouvement vers leur zone de déploiement initial (ZDI).

Le processus se divise en deux phases successives dont le but est d'éviter la saturation des PODs :

- une phase de préparation ;
- une phase de conduite.

Dans le cas général de déploiements majeurs, le personnel est mis en place par moyens aériens et les équipements sont projetés par voie maritime. Les unités stationnent au plus 48 heures en ZRA.

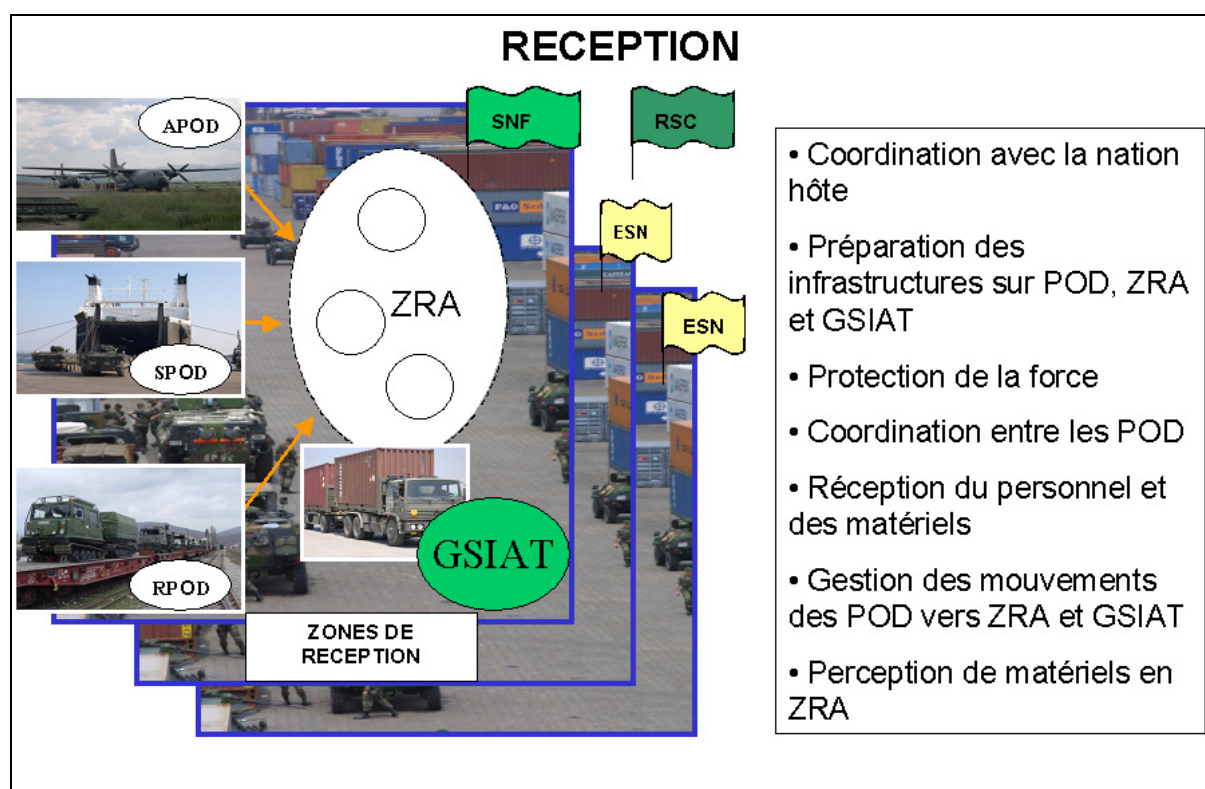


Figure 2. la phase de réception¹

¹ Un théâtre peut posséder plusieurs zones de réception. Le RSC participe à la coordination des opérations de réception pour les unités du CRR-FR.

III.1.1.a La phase de préparation

Cette phase vise à optimiser l'emploi des PODs par une planification rigoureuse des arrivées.

La préparation consiste à :

- Identifier les installations portuaires, aéroportuaires, ferroviaires d'entrées sur le théâtre, ainsi que les itinéraires routiers qu'emprunteront les convois jusqu'à la ZDI. Les parkings et les zones de stockage sont des facteurs discriminants dans le choix des futures implantations ;
- Concevoir les mesures de sauvegarde de ces infrastructures et itinéraires, notamment en matière de déminage, de défense antiaérienne et de prise en compte du risque industriel ;
- Prendre en compte la planification des arrivées. La synchronisation des flux permet d'éviter l'engorgement des infrastructures de réception (PODs) qui sont également utilisées par les autres nations. Le logiciel ADAMS (Allied Deployment And Movement System) permet cette gestion ;
- Coordonner le soutien fourni par la nation hôte et les prestataires civils pour notamment limiter la compétition entre les pays ;
- Mettre en place les structures de soutien des forces accueillies sur les PODs et dans la ZRA.

III.1.1.b La phase de conduite

La conduite des opérations de réception consiste à coordonner le passage des unités à travers un circuit d'arrivée. Le processus vise à limiter le temps de passage des unités dans les infrastructures d'accueil.

Il s'agit de :

- Gérer les plates-formes portuaires, aéroportuaires et de surface et assurer la coordination entre les PODs, en liaison avec la nation hôte et les divers prestataires ;
- Gérer les transits selon la planification établit en amont par le logiciel ADAMS ;
- Faire débarquer le personnel et décharger les matériels ;
- Accomplir les formalités douanières ;
- Transporter et regrouper en ZRA le personnel, les paquetages et matériels organiques en provenance des différentes plates-formes ;
- Stocker ou faire percevoir les véhicules et les équipements organiques (armement) ;
- Soutenir en ZRA les unités de passage : rôle 1, hébergement, alimentation, maintenance, fourniture de liaisons, mise à disposition d'espace de bureaux au profit des PC d'unités ;
- Prendre en compte administrativement le personnel et les informer ;

- Eventuellement faire percevoir des effets spécifiques de protection individuelle ;
- Mettre le personnel et les matériels en condition pour les mouvements et préparer les documents administratifs ;
- Former les rames de véhicules afin de rejoindre la ZDI ;
- Conduire le mouvement des unités vers leur zone de déploiement initial ;
- Assurer la protection de l'accueil, en liaison avec le CJTF et la nation hôte ;
- Connaître et suivre les unités de passage ;
- Adapter les opérations en fonction des priorités du COMANFOR ou des contraintes techniques ou météorologiques.

La réussite de l'accueil dépend de la synchronisation des flux et de la capacité à les réguler en conduite. La rapidité de traitement des unités a des conséquences immédiates sur les délais et l'ordre de leur déploiement, ainsi que sur la nature des unités déployées. Seuls des moyens de commandement, de liaison performants et des moyens de circulation et de manutention en nombre suffisant permettent de mener à bien toutes ces actions.

III.1.2 Organisation

La réception des unités est une activité interarmées. La zone de réception, qui comprend les différents points d'entrées sur le théâtre ainsi que la ZRA, se situe dans la zone opérative.

La zone de réception comprend également une base logistique interarmées de théâtre (BLIAT) placée sous l'autorité de l'Adjoint Soutien Interarmées (ASIA - opération nationale) ou du commandant du soutien national (COMSNF - opération multinationale). L'ASIA ou le COMSNF est chargé de la coordination du soutien administratif et logistique avec la force ainsi que du contrôle administratif de tous les éléments français présents sur le théâtre d'opérations.

La ZRA reste activée pendant toute l'opération, notamment lors des relèves et du retrait. Située à proximité des points d'entrées sur le théâtre, la ZRA doit permettre de regrouper les unités provenant des différents sites de débarquement, de les soutenir temporairement et de préparer les post-acheminements vers la zone de déploiement initiale (ZDI).

III.1.2.a Responsabilités dans une opération multinationale

Le commandement de la force (Joint Force Command - JFC) assure la coordination de l'arrivée des formations sur les points de débarquement.

Deux cas de figure peuvent alors se présenter :

- La France n'est pas pilote du RSMI

La réception des unités nationales est réalisée, sous l'autorité du COMSNF, en s'intégrant dans le processus RSMI multinationale et en utilisant les infrastructures mises à la disposition de l'ensemble de la force par la nation

hôte. Le dialogue entre le COMSNF et le commandement de la force est essentiel, notamment pour échanger les informations sur le déroulement du processus RSMI par rapport à la planification et pour permettre la prise en compte des priorités tactiques actualisées.

Un ou plusieurs NSE étrangers peuvent être déployés à proximité, voire au sein de la BLIAT. Ils peuvent être placés sous TACON du PC GSIAT.

➤ La France est pilote du RSMI

Dans le cas d'une opération multinationale où la France est pays spécialisé (Role Specialist Nation) pour le RSMI, le MJLC du CJTF coordonne les opérations d'accueil et le COMSNF les conduit.

Dans ce cas, la France se charge de l'organisation de la fonction sans pour autant fournir tous les moyens d'exécution et le COMSNF a une responsabilité multinationale en matière de coordination des divers éléments de soutien nationaux.

Comme pour les points d'entrées sur le théâtre, la ZRA est constituée de zones occupées par des unités alliées, appartenant ou non au corps sous commandement français (CRR FR).

Le centre de coordination interarmées des transports, transits et mouvements (CCITTM) du PC SNF joue également un rôle majeur sur le théâtre en tant que correspondant du BTMAS pour les acheminements stratégiques et coordonnateur national des mouvements de théâtre en liaison avec les organismes multinationaux concernés.

Afin de faciliter la conduite et la coordination multinationales, la constitution d'un centre de coordination, au sein du PC SNF, regroupant les DL de chaque élément de soutien national est souhaitable. Bien que les unités chargées d'un soutien de ce type appartiennent à la structure logistique de leur nation, elles doivent être considérées comme faisant partie intégrante de la force multinationale. Si le transfert d'autorité n'est pas encore effectué, ces éléments seront sous OPCON de leurs représentants nationaux même si des accords particuliers peuvent être envisagés notamment en terme de soutien (arrangements techniques).

Les unités qui débarquent sont cependant au minimum sous TACON du CJTF pour ce qui est :

- des mesures de protection ;
- des règles d'engagement ;
- de la coordination des mouvements.

Les domaines suivants sont susceptibles d'être mutualisés en fonction des arrangements techniques :

- centre de contrôle des mouvements de la force ;
- centre d'accueil sur le théâtre ;

- ⇒ soutien pétrolier ;
- ⇒ récupération et évacuation ;
- ⇒ centres de soutien des convois ;
- ⇒ hébergement ;
- ⇒ stockage de munitions ;
- ⇒ service de lutte contre l'incendie ;
- ⇒ transport des équipements lourds ;
- ⇒ protection de la force ;
- ⇒ alimentation ;
- ⇒ prévôté (police militaire).

En revanche, les domaines suivants restent sous responsabilité nationale :

- ⇒ administration ;
- ⇒ soutien des équipements spécifiques ;
- ⇒ service postal ;
- ⇒ gestion des munitions.

III.1.3 La place du GSIAT dans le processus RSMI

Pour soutenir la force dès son arrivée sur le théâtre, le GSIAT, sous le commandement du COMSNF, doit participer aux reconnaissances pour :

- ⇒ établir les contacts avec la nation hôte et les ESN et affiner toutes les questions nécessitant une coordination ;
- ⇒ définir l'implantation et l'organisation générale de la BLIAT à partir des renseignements d'ordre logistique ;
- ⇒ activer au plus tôt une ou plusieurs ZRA arrivée.

Rôle du GSIAT pour la NRF

Au cours du premier mois d'engagement, la NRF est mise en place sur le théâtre avec son autonomie initiale. Elle conserve son autonomie grâce à un BATLOG qui est projeté à J+10 car, l'action principale n'étant pas encore engagée, les besoins logistiques restent faibles. Au cours de ce premier mois, le GSIAT se met progressivement en place :

- ⇒ 1° temps : dès J+5, déploiement des structures de commandement et les détachements de transit. Pour cette phase, le PC du GSIAT est initialement confondu avec le PC COMSNF ;
- ⇒ 2° temps : accueil et montée en puissance de la zone des dépôts, des soutiens et du PC. Le GSIAT acquiert son autonomie à J+25 ;
- ⇒ 3° temps : le GSIAT soutient la force déjà déployée et assure sa mission logistique dans le cadre du processus RSMI au profit des unités qui

entrent dans le théâtre. La zone des dépôts et des soutiens poursuit sa montée en puissance concomitamment avec celle de la force.

Le déploiement du GSIAT est soumis à l'accord de l'organisme chargé de la coordination sur le théâtre (MJLC ou CJ4).

III.2 STATIONNEMENT

III.2.1 Définition

La phase de stationnement permet de regrouper et d'organiser le personnel, les équipements et le matériel arrivé sur le théâtre, après leur transit par la ZRA, pour en faire des unités constituées prêtes à rejoindre leurs destinations finales. C'est la deuxième étape du RSMI.

III.2.2 Organisation

Le stationnement est conduit en ZDI (Zone de Déploiement Initial) mais peut se poursuivre en ZDA (Zone de Déploiement et d'Attente) si les elongations entre la ZDI et la ZDO nécessitent sa mise en place. La ZDI est de préférence localisée à proximité de la ZRA, de façon à pouvoir en assurer le soutien à partir de la BLIAT. Le stationnement commence lorsque le personnel et le matériel arrivent dans la ZDI qui doit les accueillir et se termine lorsque l'unité est constituée, qu'elle a reçu ses dotations initiales et qu'elle est déclarée « opérationnelle » par le commandement. Elle quitte alors la zone pour se rendre vers sa destination finale.

III.2.3 Les points clés

La phase de stationnement se caractérise par :

- ⇒ la mise en place préalable des moyens de conduite du stationnement ;
- ⇒ la protection de la force ;
- ⇒ l'agrégation du personnel et des matériels permettant de reconstituer chaque unité ;
- ⇒ l'agrégation progressive des unités interarmes et de leur soutien logistique ;
- ⇒ chaque niveau de commandement (GTIA, BIA, divisions) est responsable de sa montée en puissance et de son entraînement.

III.2.4 La conduite de la phase de stationnement

Le moment du TOA détermine l'autorité appliquée à une unité :

- ⇒ avant TOA, la responsabilité du stationnement est nationale ;
- ⇒ après TOA, la phase de stationnement est de l'autorité du commandement multinational désigné pour conduire cette mission.

Le soutien est susceptible, dans le cadre d'arrangements particuliers avec la nation hôte, de solliciter les entreprises locales.

L'autorité chargée du soutien est fonction du TOA.

La durée de séjour en ZDI/ZDA est variable. Ces zones doivent donc disposer d'une capacité d'accueil adaptée, en particulier pour les conditions d'hygiène, d'hébergement, d'alimentation, de conditions du personnel et de sécurité. De même, pour les matériels, des aires de stationnement, de maintenance et de stockage doivent être disponibles.

En outre, ces zones doivent être situées à proximité d'installations d'entraînement (champs de tir, terrain de manœuvre,...).

III.3 MOUVEMENTS

III.3.1 Définition

Cette phase regroupe l'ensemble des déplacements de la force depuis les points d'entrées sur le théâtre jusqu'en ZDO.

A ce stade, il est nécessaire de différencier les mouvements opératifs (des PODs jusqu'en ZDI) par rapport aux mouvements tactiques (de ZDI en ZDO).

En fonction des élongations entre la ZDI et la ZDO, des points de soutien des convois (PSC) peuvent être aménagés le long des parcours empruntés afin de fournir le soutien logistique indispensable tel le soutien santé, le soutien des véhicules ou encore le soutien pétrolier. En outre, ces PSC doivent prendre en compte l'aspect « protection de la force ».

III.3.2 Organisation et responsabilités

La responsabilité des mouvements sera également fonction du transfert d'autorité (TOA) :

- ⇒ TOA en ZDO : le COMSNF a la responsabilité du mouvement entre les PODs et la ZDO ;
- ⇒ TOA en ZDI : le COMSNF a la responsabilité du mouvement entre les PODs et la ZDI, puis le commandement désigné (LCC, division, corps d'armée) celle du mouvement entre la ZDI et la ZDO.

L'état-major du niveau concerné (CJTF, LCC, ...) coordonne l'action des centres nationaux de coordination des mouvements. Le COMANFOR fixe les priorités. L'utilisation des axes est soumise à l'autorisation du commandement de la force via sa cellule de coordination des mouvements.

Les principaux acteurs français du mouvement sont :

- le SNF en tant qu'autorité de coordination nationale dans le domaine du soutien ;
- le SNF/CCITTM en tant que coordonnateur national des mouvements de théâtre ;
- le CRR FR en tant que « destinataire final » (zone d'engagement).

Dans tous les cas, les mouvements nécessitent :

- des moyens de communication avec les unités en mouvements ;
- des accords avec la nation hôte ;
- des unités de circulation routière ;
- des moyens de protection de la force ;
- du soutien ;
- une structure de coordination des mouvements et de suivi de la ressource ;
- du renseignement sur :
 - les mouvements de réfugiés, les obstacles divers ;
 - les itinéraires de contournement ;
 - les conditions météorologiques.

III.3.3 Les points clés

- l'infrastructure routière de la nation hôte : cette infrastructure doit permettre un écoulement normal des unités. Si sa qualité est insuffisante, son amélioration technique peut être envisagée. La nation hôte valide les itinéraires et assure la liberté de mouvement ;
- l'escorte et la protection de la force : planifiée en amont du déploiement, elle doit permettre de conserver la réactivité nécessaire pour faire face aux évolutions de la menace ;
- l'appui au mouvement des unités : tout en utilisant les capacités de la nation hôte disponibles et d'éventuelles sociétés en sous-traitance, il reste indispensable de disposer de moyens propres d'appui au mouvement ;
- le contrôle des mouvements : la mise en place de structures de contrôle des mouvements permet non seulement d'assurer la fluidité du trafic mais également d'assurer le suivi de la force et de ses moyens ;
- la coordination des mouvements avec les PC supérieurs, la nation hôte et les forces en mouvement : au-delà de l'état-major déployé pour la conduite de l'opération, des structures de coordination sont déployées dans le cadre du RSMI par la force, par la nation hôte et par les unités sous la forme d'officiers de liaison. Le volume de ces DL est fonction de l'importance de l'opération.

III.3.4 La conduite des mouvements

Le moment du TOA détermine la subordination d'une unité ;

- avant TOA, la responsabilité des mouvements est nationale ;
- après TOA, la conduite relève de l'autorité désignée pour conduire cette mission.

Lorsque les mouvements sont de la responsabilité nationale, la France s'appuie sur le SNF tout en se conformant aux priorités du commandant de théâtre et des structures de commandement que ce dernier déploie. Un centre opérationnel est activé qui dispose de l'ensemble des moyens d'information France : SILCENT, STAMO, SICF,... Des unités d'appui au mouvement, non sollicitées pour la manœuvre interalliée, sont utilisées. Si les éloignements le nécessitent, des plots (soutien des matériels, soutien pétrolier ou soutien santé) peuvent être mis en place.

Lorsque les mouvements sont de la responsabilité multinationale, ils sont conduits par les cellules « mouvement » de la force, tels que CJTF HQ qui arme éventuellement un MJLC (Multinational Joint Logistics Center) et le PC de composante terrestre (LCC-HQ) qui arme éventuellement un MNLC (Multinational Land Command HQ). Ces PC ont pour interlocuteur le PC du corps ou de la grande unité, en particulier sa cellule MTCC (Movement and Transportation Coordination Cell). Le PC LCC déploiera des PSC (Point de Soutien des Convois) si les éloignements le nécessitent. Les PSC doivent permettre d'assurer le soutien des convois (santé, maintenance et ravitaillement) en prenant en compte le cas échéant leur sécurité.

Le PC du CRR FR / RSC (Rear Support Command) participe à la coordination du RSMI, déployé en JRA, lorsque le CRR-FR n'a pas de responsabilité LCC. Il fixe les priorités tactiques.

L'autorité ultime pour les déplacements jusqu'en ZDO est la nation hôte. Elle garantit par ailleurs la liberté de mouvement.

III.4 INTEGRATION

III.4.1 Définition

L'intégration est la transformation coordonnée d'unités opérationnelles en une force opérationnelle terrestre (FOT) prête à l'engagement. Il s'agit donc d'entraîner des unités de cultures différentes mais de niveau comparable afin d'en faire une unité homogène de taille supérieure, soutenue de façon cohérente, disposant de toutes les capacités requises et apte à remplir la mission confiée au commandant de l'opération.

III.4.2 Organisation

L'intégration peut se dérouler à différents stades du RSMI en fonction de l'organisation définie par le CJSOR (Combined Joint Status Of Requirements), de la nature de la mission et du terrain.

Si le transfert d'autorité (TOA, transfer of authority) a lieu avant la projection stratégique, l'intégration commencera sur le territoire national.

L'intégration n'est pas conduite pendant la phase de réception (en ZRA). En revanche, elle peut se dérouler en ZDI, en ZDA et jusqu'en ZDO en fonction de la mission et du niveau d'agrégation de l'unité (terrain, MNDDP, priorités du commandant de la force, ...).

III.4.3 Les pré requis et la préparation

Le CRR-FR doit être impliqué dans la planification de l'opération pour la bonne réussite du RSMI.

L'entraînement de la FOT commence avant le déploiement. L'instruction individuelle et collective est à la charge de la nation.

Les états-majors subordonnés doivent être familiarisés avec les SOP et SOI du CRR-FR qui les concernent.

Pour chaque opération, SHAPE diffuse une METL (Mission Essential Task List), la liste des tâches essentielles pour la mission, que chaque contingent doit être capable de remplir (contrôle par une équipe de certification de l'OTAN) avant de pouvoir être déployé. En outre, les nations contributrices doivent impérativement respecter le CJSOR (en volume et en qualité) pour une intégration plus aisée.

L'intégration est conduite sous l'autorité du COMANFOR.

Les règles de sécurité, l'organisation du commandement des activités et des activités d'intégration sont fixées par le commandant de l'opération lors de la phase de planification.

Le rôle de la nation hôte pour la phase d'intégration est de mettre à disposition de la force des terrains d'exercices ou des infrastructures particulières d'entraînement (champs de tir).

La conduite de l'intégration peut être un facteur de démonstration de force car elle marque la cohérence opérationnelle de la coalition.

Si l'environnement sécuritaire ne permet pas une intégration sur le théâtre même de l'opération, celle-ci peut avoir lieu sur une base avancée de montée en puissance

III.4.4 La conduite de l'intégration

Au niveau du corps, en fonction de la mission et du terrain, un G7 est déployé avec le RSC, avec le PC MAIN ou dans une autre zone.

Le G7, chargé de l'intégration, coordonne l'utilisation des infrastructures, conduit et contrôle les activités entraînements de ces unités subordonnées.

Avant TOA, des entraînements nationaux ou multinationaux peuvent avoir lieu. Sauf entente préalable lors de la planification de l'opération, ils sont de la responsabilité des nations impliquées.

A l'issue des entraînements de certification et en fonction des critères du G7 chargé de la confirmation du niveau d'interopérabilité à tous niveaux, les unités sont considérées comme intégrées FOC (full operational capability).

DOCTRINE DU PROCESSUS RSMI V0

L'intégration est achevée lorsque le commandant de la force prend le commandement des unités qui sont reconnues aptes à mener à bien la mission qui leur est assignée au sein de la force multinationale.

Le G7 entretient des relations avec le MJLC (Multinational Joint Logistic Center), ou le MNLG (Multinational Logistics Command) quand il est activé et tout autre organisme nécessaire à son bon fonctionnement.

ANNEXE A LE PROCESSUS RSMI D'UNE UNITE LOGISTIQUE : EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT DES UNITES DE MAINTENANCE

A.1 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MAINTENANCE

⇒ présuppositions

- le processus RSMI est mis en place et préparé par des unités de soutien présentes au sein de la BLIAT ;
- le harpon du SNF dispose d'un module maintenance de type module D1 du GUEPARD² ;
- sur chaque plate forme d'arrivée, des moyens sont mis en place pour assurer le transfert du personnel et des équipements vers la ZRA, qui peut être multinationale et se situe normalement au sein de la BLIAT. Les équipages récupèrent leurs engins et s'agrègent en convois de sections ou d'unités élémentaires. La durée de leur présence au sein de cette zone est réduite au strict minimum.
- à l'issue, ces unités constituées se déplacent vers la ZDI, où elles poursuivent leurs activités d'entraînement dans un cadre éventuellement multinational et s'agrègent en brigades. En fonction des besoins, une unité de maintenance peut y être déployée pour terminer la mise en condition opérationnelle et l'adaptation des équipements (durcissement, tropicalisation, peinture particulière...) ;
- elles rejoignent enfin leur Zone de Déploiement Opérationnel (ZDO) lorsque le commandement national les met à disposition de la force multinationale, en fonction du TOA.

A.2 ROLE DE LA BLIAT POUR LES FORMATIONS EN TRANSIT

La zone de regroupement et d'attente (ZRA) est le lieu où les unités se reconstituent après l'acheminement stratégique et perçoivent leurs dotations initiales³. Elles disposent alors d'une autonomie minimale leur permettant de rejoindre la zone de déploiement initial (ZDI).

La zone de regroupement et d'attente se divise en :

- une zone d'accueil du personnel, souvent acheminé par avion, dans l'attente du bateau contenant leurs équipements ;
- une zone de perception où l'équipage perçoit ses matériels de dotation ;

² 1 SRMF renforcée avec des spécialistes APPRO et cellule SIMAT pour créer le lien vers la métropole

³ Les grandes unités (CA, division, brigade) se regroupent en ZDI (staging area); les régiments établissent leurs liens organiques dans la zone d'attente (marshalling area).

- une zone de montage (mises en place de transmissions, armement et aériens divers, compléments de carburant...).

Durant toute la phase de réception et de mouvement vers la ZDI, les régiments sont soutenus en maintenance à partir de la BLIAT. Les éléments français mettent en place des moyens de récupération ou de maintenance NTI1 sur les plots de soutien les plus importants :

- sûreté au débarquement (CLD) et maintenance minimale (NTI1 et réparation de fortune) sur les RPOD et les zones d'arrivée de fret (RPOD et SPOD) pour le déchargement des bateaux ;
- sur la ZRA, la maintenance NTI1, le NTI2 et la fonction récupération sont assurés en zonal par les moyens de la BLIAT ;
- en zone de déploiement initial, la maintenance NTI1 ou 2 est assurée en fonction du plan de rattachement établi par le SNF.

Avant l'arrivée en ZRA, les missions majeures des unités de maintenance sont la récupération et l'évacuation, les unités de BLIAT n'ayant pas les moyens ou les compétences d'assurer le soutien du matériel spécifique des unités en transit. Le but est d'acheminer au plus vite les matériels vers la ZRA où leurs défaillances seront traitées par les unités adaptées.

A.3 ROLE DE LA BLIAT DANS LE SOUTIEN DES FORMATIONS

La BLIAT est chargée d'assurer le soutien des unités jusqu'en ZDI. Elle peut réaliser cette mission de façon dégradée (réparations légères, récupération / évacuation) jusqu'au volume de la brigade interarmes, sur une courte durée. Pour cela, le ratio à respecter lors d'une projection est d'un régiment du matériel pour une brigade interarmes.

Point particulier lié à l'approvisionnement :

Lorsqu'une brigade ou un groupe d'éléments d'appuis et de soutien est projeté, le CFLT fait constituer par la DCMAT, une autonomie initiale de projection composée de :

- un stock avant sur roues perçu et emporté par la SAP chargée du soutien de l'unité projetée ;
- un complément de rechanges positionné dans un premier temps en BLIAT, avant d'être transféré en BLT quand elle sera constituée.

Seul le stock avant doit impérativement être projeté avec la brigade à soutenir, le complément peut arriver plus tard dans le phasage.

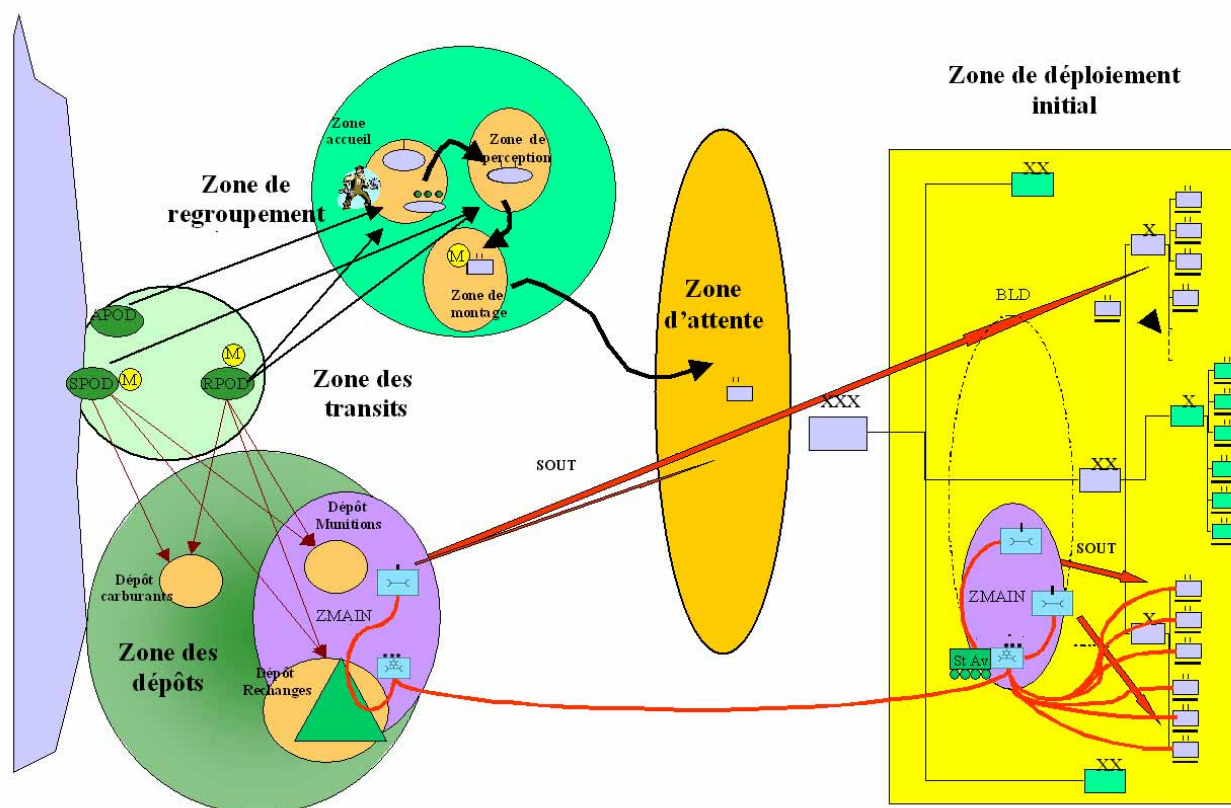


Figure 3. Le dispositif maintenance dans le processus RSMI

A.4 SOUTIEN DES FORMATIONS A PARTIR DE LA ZDI

Selon ce qui précède, le soutien d'une brigade entrant dans le processus RSMI pourrait se décomposer comme suit :

- en ZRA et jusqu'en ZDI : soutien à charge de la BLIAT, il s'agit d'un soutien léger fondé sur l'évacuation et les réparations légères ;
- en ZDI, arrivée des unités de maintenance NTI2 adaptées, établissement d'un rattachement transitoire approvisionnement vers la BLIAT, début des activités de soutien. Les unités de maintenance demeurent en ZDI, à partir de laquelle elles assurent le soutien des matériels. Elles constituent l'embryon de la zone maintenance de la BLD. Au fur et à mesure qu'arrivent les autres unités de la division ainsi que les EASD ou les EASC, les moyens de maintenance s'agrègent en ZDI selon leur place dans l'échelonnement logistique. L'activation du GST nécessite une modification des rattachements.

ANNEXE B	ABBREVIATIONS ET DEFINITIONS
-----------------	-------------------------------------

B.1 ABBREVIATIONS

AA	Assembly area
ACOS	Assistant chief of staff
ADAMS	Allied deployment and movement system
APOD	Air port of debarkation
ASIA	Adjoint soutien interarmées
BLIAT	Base logistique interarmées de théâtre
BLT	Base logistique terrestre
BTMAS	Bureau des transports maritimes, aériens et de surface
CCITTM	Centre de coordination interarmées des transports transits et de surface
CJSOR	Combined joint
CJTF	Combined joint task force
COMANFOR	Commandant de la force
COMSNF	Commandant du soutien national France
COPER	Commandant de l'opération
CSC	Convoy support center
EASC	Elément d'appui et de soutien du corps
EASD	Elément d'appui et de soutien divisionnaire
ESN	Elément de soutien national
FD	Final destination
FOC	Full operational capability
FOT	Force opérationnelle terrestre
HA	Holding area
GSIAT	Groupement de soutien interarmées de théâtre
GTIA	Groupement tactique interarmes
JFC	Joint force command
LCC	Land component command
MA	Marshalling area

DOCTRINE DU PROCESSUS RSMI V0

METL	Mission essentiel task list
MJLC	Multinational joint logistic center
MMEPPAT	Mémento de montée en puissance et de pré-acheminement de l'armée de terre
MNDDP	Multinational detailed deployment plan
MNLC	Multinational logistic centre
MTCC	Movement and transportation coordination cell
NRF	NATO response force
OPCON	Operational control
POD	Port of debarkation
PSC	Point de soutien des convois
RPOD	Rail head of debarkation
RSC	Rear support command
RSMI	Réception stationnement mouvement intégration
RSOI	Reception, staging, onward movement, integration
SA	Staging area
SAP	Section approvisionnement
SHAPE	Supreme headquarters allied powers Europe
SIC	Système d'information et de communication
SICF	Système d'information et de communication des forces
SIL	Système d'information logistique
SILCENT	Système d'information logistique centralisé
SINTROPS	Système interarmées des transits opérationnels
SNF	Soutien national France
SPOD	Sea port of debarkation
STAMO	Système de traitement automatisé des mouvements opérationnels
TACON	Tactical control
TOA	Transfer of authority
ZDI	Zone de déploiement initiale
ZDO	Zone de déploiement opérationnelle
ZRA	Zone de regroupement et d'attente

B.2 DEFINITIONS

Intégration	L'intégration est la transformation coordonnée d'unités opérationnelles en une force opérationnelle terrestre (FOT) prête en tous points à l'engagement. Il s'agit donc d'entraîner des unités de cultures différentes mais de niveau comparable afin d'en faire une unité homogène de taille supérieure, soutenue de façon cohérente, disposant de toutes les capacités requises et apte à remplir la mission confiée au commandant de l'opération.
Mouvement	Cette phase regroupe l'ensemble des déplacements de la force depuis les points d'entrées sur le théâtre jusqu'en ZDO. A ce stade, il est nécessaire de différencier les mouvements opératifs (des PODs jusqu'en ZDI) des mouvements tactiques (de ZDI en ZDO). En fonction des élongations, des plots pourront être aménagés le long des parcours empruntés par les convois afin d'en assurer le ravitaillement.
Plot	Regroupement localisé de moyens de soutien ou d'appui.
Port of debarkation (POD)	Lieu où le personnel, le matériel et les ressources sont débarqués sur un théâtre d'opérations. Il peut s'agir d'une plate-forme aéroportuaire (airport of debarkation/APOD), d'un port (seaport of debarkation/SPOD) ou d'une gare (railhead of debarkation/RPOD). Le POD représente un nœud de transit, un point d'entrée sur le théâtre des opérations, dont les caractéristiques influent directement sur la qualité du flux logistique.
Point de soutien des convois (PSC)	Regroupement localisé de moyens de soutien et d'appui mis en place au profit des convois lorsque les élongations entre deux zones sont trop importantes. Le PSC contrairement au plot de soutien prend en compte, en plus, l'aspect sécuritaire et protection de la force.
Réception	La réception et l'accueil des unités comprennent toutes les actions liées au débarquement, à l'enregistrement du personnel et des matériels sur les différents PODs, ainsi que les opérations de regroupement des unités en zone de rassemblement et d'attente (ZRA) de théâtre et leur mouvement vers leur zone de déploiement initial (ZDI).

DOCTRINE DU PROCESSUS RSMI V0

Stationnement	La phase de stationnement permet de regrouper, et d'organiser le personnel, les équipements et les matériels arrivés sur le théâtre, après leur transit par la ZRA, pour en faire des unités constituées prêtes à rejoindre leurs destinations finales. C'est la deuxième étape du RSMI.
Zone de transit	Zone où se déroulent toutes les opérations liées aux ruptures intermodales ou au passage de frontières.
Zone de regroupement et d'attente (ZRA)	Zone aménagée dont le but est de permettre le regroupement et la remise en condition des unités d'une force avant ou après un transport stratégique. Elle permet, de réguler la présentation des unités à embarquer pour adapter les plans de fractionnement aux capacités offertes, ou bien, d'organiser le post acheminement des unités venant de débarquer avant d'être dirigées vers la ZDI.
Zone de déploiement initial (ZDI)	Zone au sein de laquelle l'unité établit ses liens organiques et complète le cas échéant sa mise sur pied de guerre;
Zone de déploiement opérationnel (ZDO)	Zone dans laquelle sont préparés et éventuellement pris en sûreté les dispositifs opérationnels et effectués les ultimes recompléments le cas échéant.
Zone de déploiement et d'attente (ZDA)	Zone intermédiaire éventuelle dont l'occupation correspond au souci de rapprocher le centre de gravité des forces, de la ou des zones d'action éventuelles pour gagner des délais et améliorer les conditions d'engagement